



## Qu'est-ce que l'option harmonie à l'école NDL St Jean

L'option musique se divise en deux parties. La relève s'adresse aux élèves de la 4e année qui, une période par cycle participeront à un cours de musique supplémentaire dans le but d'apprendre les rudiments de leur nouvel instrument. L'harmonie, quant à elle, s'adresse aux élèves de la 5e et de la 6e année qui ont, de préférence, fait la relève. Ces élèves auront 2 périodes supplémentaires par cycle afin d'assister à deux cours de musique.

Grâce à ces cours supplémentaires, cela procure un environnement stimulant à votre enfant qui favorise le développement intellectuel et émotionnel. Voici un bref résumé de ses bienfaits :

1. **Développement cognitif** : La musique aide à consolider les capacités cognitives, y compris la mémoire, l'attention et la concentration. Apprendre à jouer d'un instrument demande une pratique régulière et de la discipline, ce qui favorise la patience et la persévérance.
2. **Expression émotionnelle** : La musique est un moyen puissant pour exprimer des émotions. Jouer d'un instrument ou chanter permet aux enfants d'exprimer leurs émotions.
3. **Développement social** : La pratique musicale favorise le travail d'équipe et la collaboration. Jouer dans un ensemble ou chanter dans une chorale enseigne aux enfants à écouter les autres, à respecter les opinions différentes et à travailler ensemble vers un objectif commun.
4. **Créativité et imagination** : La musique encourage la créativité en offrant aux enfants un espace pour explorer de nouvelles idées et expérimenter avec le son. Jouer d'un instrument permet aux enfants de développer leur imagination et de s'exprimer de manière unique.

En intégrant l'option musique dans notre école primaire, nous offrons aux enfants une occasion précieuse d'explorer et de développer leurs talents, tout en cultivant des compétences essentielles pour leur croissance personnelle et leur succès futur.